Labège infos
JOURNAL MUNICIPAL
Mars/Avril 2023
n°280

PORTRAIT D'ARTISTE
RENCONTRE AVEC LAURA MOLTON
MAISON SALVAN

Dossier p.20

Dans ma ville
Travaux en ville/ démarches administratives / p.6-9

Dossier
Révision du PLU / p.10-15

Culture
Portraits d'artistes / p.18-19

Sommaire

Retour en images 4-5

Dossier : plan local d'urbanisme 10-15

Expression Libre 17

Une ville, une histoire 26

6-9 Dans ma ville Actu municipale

16 Interco'

18-25 Culture, Brèves des associations et Agenda

27 Labège pratique

VU SUR LES RÉSEAUX

En plein éco-pâturage, heureux événement : les chevreaux ont pointé le bout de leur nez ! Des naissances qui se sont déroulées à l'abris des regards; les mamans ayant pu être isolées du reste du troupeau.

Suivez-nous sur :

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

« P'tit bus labègeois » recherche volontaires pour accompagner à pied, les enfants à l'école le matin.

Plus d'infos en page 6 de votre Labège Infos !

Édito

Chères Labègeoises, chers Labègeois,

Le moment est venu de se mobiliser pour faire de ce printemps qui arrive une période de retrouvailles et de moments de bonheur.

Si cette saison annonce le retour des événements en plein air, elle est aussi celle de la préparation budgétaire. Un travail au long court mené par l'équipe municipale et les services de la ville et qui verra son aboutissement en avril prochain, lors du vote en conseil municipal du budget 2023. Un budget dans lequel nous défendrons une ligne politique visant à contraindre nos dépenses de fonctionnement (dans un contexte conjoncturel inflationniste) et à donner la priorité aux investissements, principalement ceux identifiés dans le cadre de la Mission Ville Durable.

En ce mois de mars, je souhaite également revenir sur notre action « aide aux loisirs » lancée à la rentrée 2022. **Une démarche qui a trouvé un écho favorable auprès de plus de 40 familles,** qui ont pu s'inscrire dans les clubs et associations labègeoises de leur choix. Je proposerai la reconduction de cette opération en 2023.

Dans cet esprit de solidarité, **la ville a décidé de renforcer sa politique en faveur de nos aînés en améliorant le service de la navette municipale.** Dès le mois de mars, vous pourrez ainsi bénéficier de ce mode de transport depuis 6 arrêts au lieu de 2 auparavant.

Je profite de ce Labège Infos pour partager avec vous tout le plaisir et le bonheur que j'ai à travailler avec le conseil municipal des enfants (CME). Des jeunes investis, riches d'idées et dynamiques dans leurs actions. Je salue la qualité de nos échanges réguliers ainsi que leurs propositions. **De jeunes édiles labègeois qui, à leur échelle, travaillent à changer nos habitudes et à faire de notre commune une ville durable et solidaire !** Vous aurez prochainement plaisir à découvrir une campagne d'information réalisée par leurs soins visant à prévenir et à sensibiliser les Labègeois aux incivilités du quotidien. J'adresse également toutes mes félicitations au personnel de l'AEL (association éducative de Labège) qui les accompagne.

Enfin, le « Dossier » de ce Labège Infos est consacré à la révision du plan local d'urbanisme. Un article qui donnera un éclairage pédagogique sur ce projet et qui vous permettra, nous l'espérons, de vous saisir des enjeux autour de l'avenir de notre ville et de prendre en considération les contraintes imposées par la loi.

Avec l'ensemble de ces actions, la Mission Ville Durable prend tout son sens : « travailler avec vous et pour les générations futures ».

Bonne lecture à toutes et tous,

Laurent Chérubin,
Maire de Labège

Le Maire vous rend visite
en toute simplicité !

Vous voulez échanger, parler de l'avenir de Labège ? Réunissez quelques amis, contactez-nous et nous venons chez vous au moment qui vous convient le mieux.

Contactez :

cabinetdumaire@ville-labege.fr
Téléphone : 05 62 24 11 58

- **Directeur de la publication :** L.Chérubin
- **Rédacteur en chef :** S.Audouy
- **Comité de rédaction :** F. Baudeau, K.Rovira, F.Aidli, E. Garcia-Cambou, R. Dardel, C. Severac, E. Cherdo, C. Laure, V. Kohn, F. Duffau, P. Bouissou, S. Milhet, K.Lacroix
- **Rédaction :** S.Audouy, G. Garabito, les associations Labègeoises / Mairie de Labège rue de la Croix Rose 31 670 Labège : 05 62 24 44 44
- **Crédits photos :** ville de Labège, associations labègeoises, V.Laratta, Adobe Stock
- **Création et impression :** Sicoval ,110 rue Marco Polo - 31670 Labège
- **Tirage :** 2 000 exemplaires • **Dépôt légal :** à parution

Suivez-nous sur www.labege.fr

La ville de Labège a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées.

Retour en images

ENFIN !

VŒUX AUX HABITANTS

Privés depuis 2020 de ce moment festif, les Labègeois ont enfin pu se retrouver, vendredi 20 janvier, pour se souhaiter la bonne année ! Un événement particulièrement attendu par l'équipe municipale, qui a renoué avec la tradition. Etaient également présents les jeunes édiles du conseil municipal des enfants.

UNE TRADITION QUI A DU BON !

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 22 janvier, c'est autour d'un bon repas et au son d'un orchestre local, que les aînés de la commune se sont retrouvés le temps d'une journée. Un repas attendu de tous avec comme chaque année, le concours du club Amitié.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VŒUX DES ÉLUS AUX BÉNÉVOLES DU « TRANSPORT SOLIDAIRE LABÈGEOIS »

Entourés de Cécile Laur, adjointe déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS, de Eric Cherdo, adjoint au maire délégué à l'environnement et président du CCAS, des agents du CCAS, les bénévoles ont profité d'une après-midi conviviale pour se retrouver autour d'un goûter offert par la commune.

RENCONTRE AUTOUR D'UN LIVRE

« L'EFFACEMENT : UN POÈTE AU CŒUR DU GÉNOCIDE DES ROHINGYAS »

La Passerelle recevait, vendredi 20 janvier, les auteurs et poètes Emilie Lopes et Mayyu Ali autour du livre témoignage d'un survivant du génocide perpétré en Birmanie à l'encontre des Rohingyas.
Portrait à lire dans nos pages culture.

RÉPÉTITION

CONCERT DE L'EIMSET

Les professeurs de l'école de musique lors des répétitions pour le concert du dimanche 12 mars. Rendez-vous à 17h - espace Claude Ducert.

P'TIT BUS LABÈGEOIS

La chenille **redémarre !**

La ville relance, en lien avec l'association 2P2R et la FCPE, le pédibus dont la mascotte est bien connue des enfants, « Emile Pattes ». Ce mode de ramassage scolaire permet aux enfants d'aller, le matin, à l'école à pied, accompagnés par des adultes volontaires (parents, habitants, grands-parents ou membres d'association). Un service accessible aux petits de la maternelle, jusqu'aux élèves du CM2 de l'école publique, avec :

- un itinéraire : quatre circuits déterminés ;
- des arrêts précis ;
- des horaires fixes, le matin ;
- des accompagnateurs : adultes volontaires et bénévoles, avec au moins 1 accompagnateur pour 5 enfants.

Les avantages de ce mode de déplacement ?

- convivial et sportif : la marche à pied est un moyen de créer du lien entre les enfants et les adultes encadrants ;
- sécurisant : moins de trafic aux abords des écoles et de stationnement ;
- durable : une alternative à la voiture avec moins de pollution et de nuisances sonores à proximité des écoles ;
- pédagogique : les enfants sont sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de sécurité routière ;
- pratique : des parents qui peuvent gagner du temps.

Appel aux bénévoles ! Comment participer ?

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du P'tit bus labègeois pour 1 jour, 1 semaine, 1 mois ou 1 année ? L'engagement d'accompagnement peut être très flexible : ponctuel, 1 jour par semaine, tous les jours toute l'année... c'est vous qui choisissez. Faites-vous connaître auprès du service scolaire de la mairie : 05 62 22 44 44.

Inscription possible en ligne sur le site https://emilepattesblog.wordpress.com

SERVICE PUBLIC

De nouveaux horaires pour la Mairie

Depuis janvier 2023, la Mairie de Labège accueille les administrés sur de nouveaux horaires. Des changements qui interviennent pour répondre au mieux aux attentes actuelles du public.

Au regard de l'étude de fréquentation, il a été décidé de fermer la mairie le samedi matin.

Du lundi au vendredi, la mairie continue d'ouvrir ses portes dès 8h30. Le soir, hors vendredi, la mairie est fermée à partir de 18h.

Les horaires des lundis, mardis, mercredis, jeudis :
08h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00 -
vendredis : 08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00.

BOIS DU TRICOU

La ville a installé **une passerelle**

Délimité à l'ouest par le quartier de Canteloup, le bois du Tricou est bien connu des promeneurs, d'ailleurs la boucle de randonnée « des deux fontaines » balisée par le Sicoval, le traverse. Malheuresement, le pont permettant d'enjamber le ruisseau du Tricou a connu une grave avarie. Pour que chacun puisse continuer à cheminer tranquillement au sein du bois, les services techniques ont intallé une passerelle en bois. Les promeneurs peuvent à nouveau traverser le ruisseau du Tricou. La passerelle restera en place jusqu'à trouver une solution pérenne. Elle ira ensuite remplacer la passerelle se trouvant à proximité du groupe scolaire.

Coût de l'opération : 45 000 € TTC

TRAVAUX EN VILLE

Sécurisation de l'avenue Louis Couder

Depuis le 26 janvier pour une durée estimée de 2 mois.
Afin de sécuriser le nouveau carrefour de l'avenue, des travaux de voiries sont actuellement en cours. Ces interventions vont permettre de :

- sécuriser le nouveau carrefour par la réalisation d'un tourne-à-gauche, desservant le nouveau lotissement ;
- sécuriser les deux nouvelles traversées piétonnes par la création de trottoirs et l'installation de ralentisseurs jusqu'à l'arrêt de bus Tisséo.

Ces travaux nécessitent notamment la mise en place d'une circulation alternée (feu tricolore).

Coût des travaux : 197 000 € dont 66 000 € pris en charge par le partenaire privé (ayant réalisé les travaux d'aménagement du lotissement) avec un reste à charge pour la commune de 121 000 €.

NOUVEAU

Le chemin de la Payssière **prend des couleurs**

Une partie du chemin de la Payssière va bénéficier d'un aménagement inédit sur le territoire du Sicoval : **un marquage d'animation avec l'aménagement d'une zone de rencontre.** Une nouvelle méthode qui mise sur la couleur et le rythme pour faire changer les habitudes des usagers de la route. Ce sont donc des travaux de sécurisation de voiries, pas comme les autres, qui ont démarré en janvier 2023. Ces travaux font partie de la phase 2 du réaménagement du chemin :

- la réfection de la couche de roulement et l'élargissement de la chaussée à 4,70 m ;
- la reprise et la réparation du réseau pluvial en partie basse de la rue ;
- la modification et la sécurisation de la sortie sur le carrefour avec la RD 16 ;
- et en avril, la création de la zone de rencontre (20 km/h) et du marquage d'animation.

Coût estimé des travaux : 135 000 € TTC

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vos rendez-vous passeport/ carte d'identité **en 1 clic !**

Dans une volonté de simplification des démarches administratives, l'Etat a mis en ligne un moteur de recherche permettant d'accéder, par géolocalisation, aux rendez-vous passeport/carte d'identité d'un territoire.

Vous pouvez ainsi réaliser sur passeport.ants.gouv.fr une pré-demande et en même temps, chercher un rendez-vous dans une mairie. Renseignez votre localisation dans le moteur de recherche, puis choisissez le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour information, toutes les mairies ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche. Veuillez vous rapprocher de votre mairie pour toute question relative à la prise de rendez-vous.

SANTÉ

Vous souhaitez **changer de mutuelle ?**

Comme annoncé dans le dernier numéro du Labège Infos, la ville par le biais du centre communal d'action sociale (CCAS), a décidé de s'inscrire dans le dispositif « Ma commune Ma santé », en partenariat avec l'association Actiom.

Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ? Adressez-vous au centre communal d'action sociale (CCAS) et munissez-vous des documents suivants :

- l'attestation de votre carte vitale ;
- votre carte nationale d'identité ;
- votre RIB ;
- la grille de garanties de votre mutuelle ;
- le montant de votre cotisation actuelle.

Des permanences en mairie seront ouvertes de 14h à 17h : 14 avril, 12 mai, 9 juin.
Lieux : salle Clémence Isaure (à proximité de la mairie)

Prenez rendez-vous auprès du service du centre communal d'action sociale :
rue de la Croix Rose - 05 62 24 11 50.

SOCIAL

6 arrêts pour la navette communale

A l'orée de l'année 2023, le centre communal d'action sociale améliore le service de la navette communale en proposant désormais 6 points d'arrêts.

Le départ qui se faisait auparavant depuis le parking de la résidence de la rue Jacques Brel (avant le rond-point), se fait maintenant depuis 6 arrêts, situés :

- allée Chantecaille ;
- allée Pomarède ;
- chemin Canteloup ;
- rue Jacques Brel ;
- rue de l'Autan ;
- rue des ménestrels.

Rappel : la navette est un service proposé gratuitement par le CCAS. Elle effectue chaque semaine deux déplacements : le mardi vers le marché de Castanet-Tolosan (entre 8h45 et 11h) et le vendredi vers la galerie commerciale de Labège 2 (entre 8h45 et 11h).

Vous souhaitez bénéficier de ce service ?

Aucune inscription n'est nécessaire pour bénéficier de ce service, il suffit de vous présenter à l'arrêt de votre choix.

Renseignements en mairie au 05 62 24 44 44.
Dépliant de la navette disponible sur www.labege.fr, en mairie et dans les lieux publics

PRÉVENTION

Faux vendeurs, démarcheurs, soyez vigilants !

De faux vendeurs ont été signalés sur la commune de Labège. Pour vous prémunir des faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération …) :

- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage.

Attention : les démarcheurs n'ont pas le droit de vous demander une somme précise. Vous êtes libre de donner le montant qui vous convient.

Avant toute chose nous vous conseillons de rester vigilants, n'hésitez pas à contacter **la police municipale de Labège pendant les jours et heures d'ouvertures : Police municipale : 05 61 00 73 53 / 06 88 20 55 90.**
Accueil de la police municipale au public ou sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 9h-12h et de 13h-17h ; vendredi de 9h-12h et de 13h-16h30) ou la Gendarmerie via le 17.

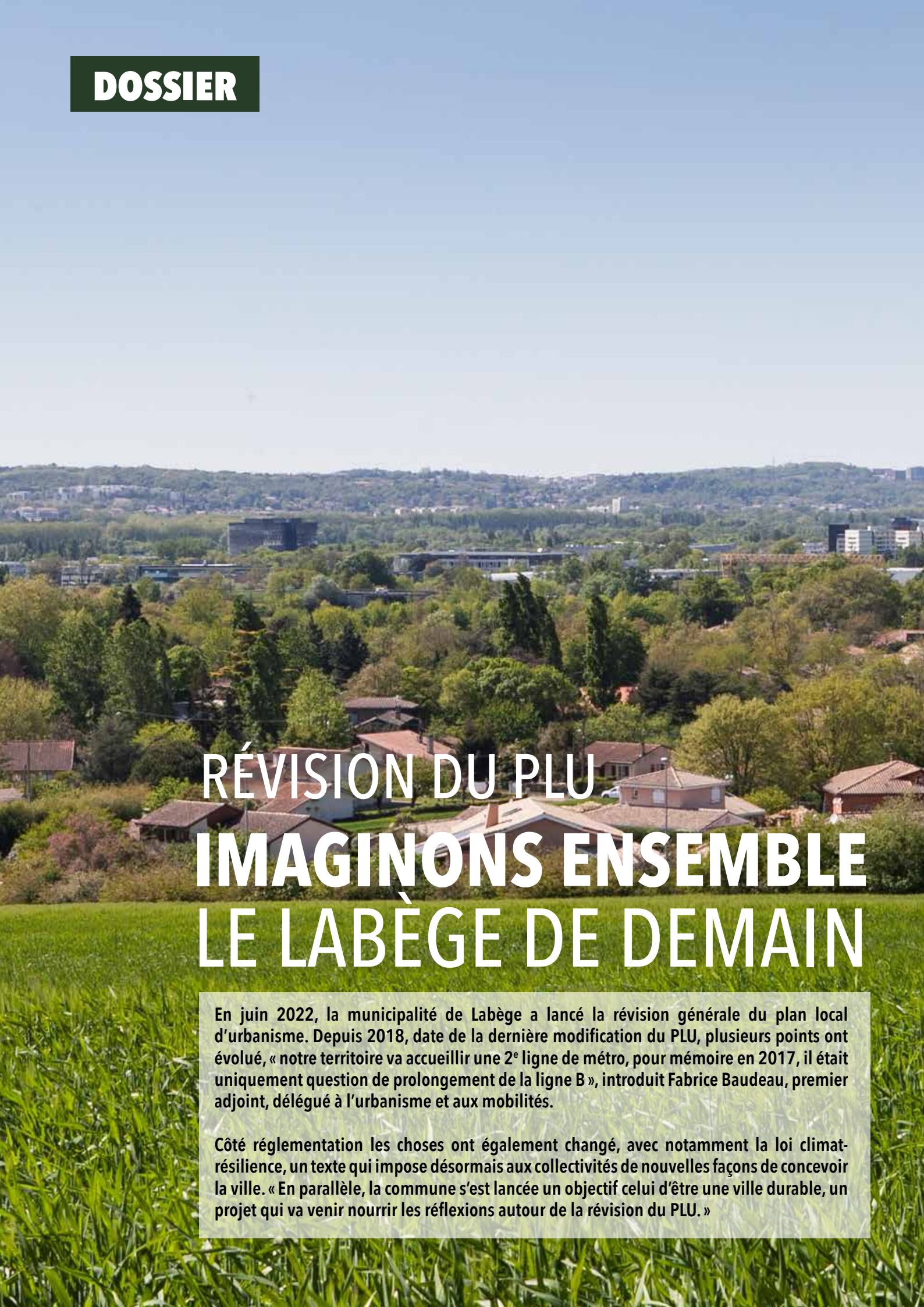

RÉVISION DU PLU
IMAGINONS ENSEMBLE LE LABÈGE DE DEMAIN

En juin 2022, la municipalité de Labège a lancé la révision générale du plan local d'urbanisme. Depuis 2018, date de la dernière modification du PLU, plusieurs points ont évolué, « notre territoire va accueillir une 2e ligne de métro, pour mémoire en 2017, il était uniquement question de prolongement de la ligne B », introduit Fabrice Baudeau, premier adjoint, délégué à l'urbanisme et aux mobilités.

Côté réglementation les choses ont également changé, avec notamment la loi climat-résilience, un texte qui impose désormais aux collectivités de nouvelles façons de concevoir la ville. « En parallèle, la commune s'est lancée un objectif celui d'être une ville durable, un projet qui va venir nourrir les réflexions autour de la révision du PLU. »

Une opportunité pour notre commune

Aujourd'hui de nombreux facteurs entrent en ligne de compte, lorsqu'une commune décide de réviser son plan local d'urbanisme : préservation des ressources naturelles, développement des mobilités actives, accueil de nouveaux habitants... « A Labège, comme nous nous y sommes engagés en 2020, la priorité sera donnée à la qualité du cadre de vie des Labègeois d'aujourd'hui et de demain », insiste le Maire, Laurent Chérubin. « Ainsi les édiles labègeoises, au-delà des règles de zonage, souhaitent élaborer un PLU vertueux et durable. »

« Cette révision est une véritable opportunité pour notre ville de se saisir des nouvelles règles en matière de préservation de l'environnement, pour co-construire avec les habitants le Labège de demain », explique Fabrice Baudeau.

En quelques années, les lignes ont bougé en termes d'urbanisme ; le changement climatique y est pour beaucoup. La population est désormais très attentive à la qualité des espaces publics, à la place de la nature en ville et aux moyens de transports qui sont déployés par les collectivités. Et c'est forte de ces constats, que la ville de Labège révise aujourd'hui son PLU.

Pour un développement harmonieux et maîtrisé de notre ville

« Labège est une ville atypique et authentique à bien des égards ; seule commune de l'agglomération toulousaine à comptabiliser moins de 5 000 habitants et plus 15 000 emplois grâce à sa zone d'activité économique dynamique », explique le Maire.

Ce particularisme, les élus labègeois souhaitent continuer à le cultiver. Un équilibre qui passe par une planification des opérations immobilières et une offre de service public adaptée. « Travaillant en ce sens, nous souhaitons proposer aux habitants un véritable parcours résidentiel. Notre objectif ? Donner accès à tous à un logement adapté, que vous soyez étudiant, une famille, un sénior ou une personne vivant seule. » L'accent a ainsi été mis sur le développement de l'habitat social, qui représente aujourd'hui 27 % du parc immobilier. Cet engagement permet aux nouveaux habitants d'accéder à des biens en location ou de devenir propriétaire grâce aux prêts d'accession sociale à la propriété - PSLA.

Le chiffre

27%

c'est le taux de logement sociaux sur Labège

Un PLU, quesaco ?

Le plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine, il encadre ainsi l'utilisation du sol grâce à un zonage du territoire.
Le PLU est la traduction réglementaire d'une vision politique pour le territoire : préservation des ressources, place de la nature en ville, développement durable et qualité de vie…
Il doit être compatible avec les documents dits « supra-communaux » élaborés aux niveaux : de la région, de la grande agglomération toulousaine et de l'intercommunalité du Sicoval.

FABRICE BAUDEAU
1er adjoint délégué à l'urbanisme

UNE RÉVISION DANS LA CONCERTATION

La révision de notre document d'urbanisme est devenue aujourd'hui nécessaire, au regard notamment, des dernières évolutions réglementaires. **Charge à nous d'en faire un projet innovant et une opportunité, celle de co-construire avec les habitants, la ville de demain.** Nous aurons dans les mois à venir, à travailler ensemble autour de plusieurs questions : comment souhaitons-nous vivre à Labège ? Quelles mobilités développer ? Quel habitat construire ? Vous l'aurez compris, les questionnements sont multiples et souvent techniques.
C'est pourquoi, nous avons souhaité **placer la concertation au cœur du projet de révision**, en mettant l'accent sur : la pédagogie, le dialogue et la consultation des habitants. Chacun pourra ainsi s'exprimer et donner son avis. Nous posons actuellement les contours de cette concertation, **dont les modalités ont été définies par délibération du 28 juin 2022.**

Mobilités : imaginons des alternatives à la voiture

Labège (partie Enova) accueillera d'ici 2028, deux lignes de métro (prolongement ligne B et future ligne C) et trois stations.

« Ce projet de transport en commun est une chance pour notre collectivité. Une opportunité qui permettra aux Labègeois de rejoindre le centre commercial et d'aller jusqu'à Colomiers sans utiliser la voiture », souligne le Maire.

Un projet qui sera intégré à la révision du PLU et dont les enjeux sont multiples : comment connecter la partie ville au futur terminus ? par quel mode de transport ? quel maillage ? **« Nous pouvons tout entrevoir sur ces questions, mais nous gardons un objectif** : rendre facile et flexible l'accès au futur terminus. Nous travaillons déjà sur cette question avec la régie de transports, Tisséo. **La concertation que nous mènerons sur ce sujet nous permettra de co-construire avec les habitants**, le maillage territorial de pistes mixtes (cycle, piéton) et d'autres modes de transports idoines », explique Fabrice Baudeau.

Tous acteurs de notre urbanisation

En 2023, la loi impose aux collectivités de densifier (en privilégiant notamment les collectifs aux maisons individuelles) tout en préservant la place de la nature en ville.

« Si nous devons prendre en compte ces obligations, nous voulons les adapter aux particularités de notre commune », insiste le Maire. « Pour cela nous voulons embarquer les citoyens et les partenaires de notre territoire, afin que chacun, soit un acteur éclairé de l'urbanisme à Labège ».

En parallèle, plusieurs outils pourront être déployés afin de maîtriser et d'accompagner cette densification : les règles en matière de zonage, le phasage des projets, la qualité architecturale des bâtiments et leur capacité d'intégration dans l'environnement, l'utilisation de matériaux durables...

La concertation sera donc une des clefs de cette révision. A l'instar de celle menée avec les citoyens de la commission extra-municipale, autour du secteur du Grand Chêne et dont les travaux de réflexion vont permettre d'alimenter la révision du PLU.

Retour sur ...

Les travaux de la commission extra-municipale

En novembre 2020, le conseil municipal a décidé de créer une commission extra-municipale autour du secteur à enjeux, dit du Grand Chêne (RD 16 - avenue Georges Brassens).

L'objectif était d'impliquer les citoyens de manière active dans l'aménagement de cette zone.
La commission composée d'élus, de représentants d'associations et de citoyens a travaillé sur différentes thématiques : habitat, environnement, équipements publics, mobilité… Il ressort de ces travaux de réflexion que les membres sont favorables à un aménagement maîtrisé du secteur du Grand Chêne en respectant la topographie du sol, en proposant des logements collectifs adaptés et limités en hauteur, qui s'intègrent, sans le dénaturer, dans le paysage ambiant. L'accent a également été mis sur la qualité du cadre de vie, le développement et la sécurisation des modes de transports actifs. **« Le respect de ces postulats permettra ainsi de conforter la notion du bien-vivre ensemble »,** résume, Fabrice Baudeau.

« Au fil des ans, nous avons su garantir une gestion durable et humaine de notre urbanisme en maintenant notre qualité de vie, tout en accueillant de nouveaux Labègeois ",
Fabrice Baudeau.

Concertation

Révision générale du PLU

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, la ville met à disposition un registre d'observations, vous pouvez y formuler vos remarques :
> directement sur le registre aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie ;
> par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, service urbanisme ;
> par courriel à l'adresse suivante : serviceurbanisme@ville-labege.fr ;
en précisant à chaque fois l'objet : « Concertation préalable à la révision du PLU » ;

Plus d'informations sur www.labege.fr

Grandes étapes de la révision (planning prévisionnel)

Juin 2022 :
délibération prescrivant la révision générale du plan local d'urbanisme

Octobre 2022 à mars 2023 :
diagnostic territorial (urbain, paysager et environnemental)

Avril à septembre 2023 :
rédaction du projet d'aménagement et de développement urbain et durables (PADD)

Octobre 2023 à septembre 2024 :
phase réglementaire de la révision visant à traduire les orientations du PADD dans les réglements écrit et graphique

Octobre 2024 à août 2025 :
phase administrative (arrêt du projet, consultation des personnes publiques associées, enquête publique, finalisation du dossier) et approbation du PLU

MÉMO

PROJET ARRIVÉE DU MÉTRO À LABÈGE

LA LIGNE C

La ligne C longue de 27 km reliera Colomiers à Labège. Les travaux préparatoires ont commencé à la fin 2022, avec les travaux de génie civil. Le métro sur le territoire labègeois, évoluera à ciel ouvert, par un viaduc-tunnel aérien. Après sa halte à Labège Enova, il effectuera une courbe pour venir épouser la route qui mène vers le cinéma, et finira sa course au terminus.

Vue de la station "Enova"
©Tisséo ingénierie

LA LIGNE B

La ligne B, qui s'arrête actuellement à Ramonville Saint-Agne, sera prolongée de 2 stations pour offrir une correspondance directe à la ligne C du métro, au niveau de la future station Institut National Polytechnique (INPT). L'essentiel du tracé de 2,7 km sera en aérien ; seul le raccordement à la station Ramonville sera en souterrain (environ 500 mètres de tunnel) notamment pour passer sous le canal du Midi et l'avenue Latécoère. Le reste du tracé s'effectuera en viaduc et franchira l'autoroute, l'Hers, la RD 916 et le lac de l'INPT.

Entre les stations Ramonville Saint-Agne et Parc Technologique du canal, le métro, circulera sur une voie double. Entre le Parc Technologique du Canal et l'Institut National Polytechnique de Toulouse, il fonctionnera sur une voie unique.

Vue du viaduc entre le lac et le centre d'activités polyvalent - rue l'Occitane

ÉCLAIRAGE SUR

La loi climat-résilience

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Cette loi ancre l'écologie dans toutes les composantes de la société : services publics, éducation, urbanisme, déplacements, modes de consommation, justice.

Concrètement cela implique pour les communes de privilégier : les rénovations et les opérations de démolition-reconstruction ; de réduire l'étalement urbain en privilégiant l'habitat collectif ; de compenser les espaces consommés, par la création ou la remise en état d'espaces naturels.

Objectifs de la loi climat-résilience

1

2024

Chaque Région devra se fixer, par le biais de son document de planification, un objectif de **réduction de l'artificialisation des sols**. Les Régions vont devoir « territorialiser » cet objectif, c'est-à-dire répartir et adapter l'effort de réduction entre les différentes zones de leur territoire.

2

2026-2027

Déclinaison des objectifs à l'échelle des territoires dans les documents de planification des collectivités (ex : PLU pour les communes).

3

2031

Moins 50%. C'est l'objectif de réduction la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour les collectivités.

4

2050

Les collectivités devront atteindre la **« zéro artificialisation nette du sol ».**

Le chiffre

Entre 6 et 9 % des sols du territoire français sont considérés comme artificialisés, c'est-à-dire que leurs fonctions ont été altérées par l'activité humaine.

Entre 20 000 et 30 000 hectares supplémentaires/an sont artificialisés.

« La lutte contre l'artificialisation des sols est un levier primordial de protection de l'environnement et de la biodiversité. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation du capital agronomique des sols, dans le cycle de l'eau, et constitue un habitat pour les espèces végétales et animales. » source senat.fr.

DURABLE

Rénovation énergétique des logements : un seul guichet pour toutes vos démarches

Très investi depuis 2015 dans la rénovation énergétique des logements, le Sicoval a depuis 2020 transféré son guichet unique de la rénovation énergétique - anciennement Rénoval - au Conseil départemental : Rénov'Occitanie. Le guichet du Conseil départemental est l'un des 32 guichets répartis en région pour mettre en oeuvre le service public de rénovation énergétique des logements Rénov'Occitanie, initié par la Région, avec le soutien technique de l'AREC (agence régionale énergie climat).

A qui s'adresse Rénov'Occitanie ?

Aux propriétaires ou futurs acquéreurs, en habitat individuel ou collectif et résidant sur le territoire du Sicoval, souhaitant : améliorer le confort thermique de leur logement, réaliser des économies d'énergie, réhabiliter leur logement.

L'accompagnement par Rénov'Occitanie

Rénov'Occitanie accompagne les particuliers de manière personnalisée dans toutes les phases de leur projet :

> informations de premier niveau et conseils personnalisés ;
> définition du projet d'amélioration de l'habitat : audit énergétique à domicile, remise d'un rapport avec a minima 2 scénarios de travaux et établissement d'un plan de financement pour chaque scénario ;
> accompagnement aux travaux : assistance à la consultation des entreprises, analyse des devis, aide à la mobilisation des subventions*, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi et la réception des travaux, suivi des consommations.

**En fonction de la situation individuelle et des travaux prévus, différentes aides peuvent être mobilisées, et sont cumulables.*

Pour prendre contact avec Rénov'Occitanie :

Les conseillers Rénov'Occitanie dédiés au territoire du Sicoval sont joignables :

> au 05 34 33 45 20
> par mail : infoenergie@cd31.fr
> site Internet : renovoccitanie.laregion.fr/

Les rendez-vous pour les conseils personnalisés se font actuellement par téléphone. Les usagers seront informés dès que les permanences physiques seront de nouveau opérationnelles.

MÉTRO

Point travaux métro

Deux médiateurs à votre écoute !

Des travaux préparatoires sont actuellement en cours sur plusieurs sites de Labège Enova.
Ces interventions consistent à libérer et préparer les futures zones de chantiers du métro.
Infos sur www.labege.fr ou sur www.toulousemetro3.fr

Médiateurs Tisséo
Lise SIRET au 07 61 65 41 62 et Antony PICARD au 06 59 68 76 46, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, ou au 05 61 14 48 50 ou par mail :

- **lise.siret@tisseo-ingenierie.fr**
- **antony.picard@tisseo-ingenierie.fr**

Pour toute urgence, en dehors de ces horaires, vous pouvez contacter le n° d'appel gratuit suivant : 0 800 744 331

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des élus siégeant au sein du conseil municipal. Les modalités d'application de cette disposition ont été définies par le règlement intérieur voté en conseil. Les élus des différentes listes, majoritaire et minoritaire, disposent d'une demi-page pour s'exprimer dans le respect des règles définies. Les textes publiés ici n'engagent que leurs auteurs.

LISTE LABÈGE, UNE ÉQUIPE

Chères Labègeoises, Chers Labègeois,

La mission ville durable est devenue la boussole de nos actions quotidiennes mais aussi des projets. Qu'il s'agisse, notamment, de la révision du PLU ou de la préparation budgétaire, l'impact sur l'environnement est au cœur de nos réflexions. Elle fixe dorénavant les orientations, les critères de priorisation et d'arbitrage pour la concrétisation des projets.

Nous saluons, à ce titre, le travail d'adaptation réalisé par les services qui changent et intègrent ces nouvelles valeurs dans leur matrice de travail.

Le budget que nous proposerons au conseil municipal mettra l'accent sur la rénovation énergétique de nos bâtiments et sur les mobilités, nous permettant de mettre en œuvre des politiques publiques visant à anticiper et à accompagner l'arrivée du métro. Outre l'aide à l'achat des vélos à assistance électrique, nous souhaitons orienter, plus significativement, notre budget vers la création de voies douces.

Notre objectif en matière d'équipement est de commencer la réalisation de la Maison des associations avant la fin du mandat. Là aussi la mission ville durable joue un rôle dans la révision du projet pour envisager un bâtiment plus vertueux.

Enfin, la création de la nouvelle délégation, « administration générale et cohésion des quartiers », témoigne de l'importance que nous portons à la qualité de vie sur notre commune. L'élue en charge de cette nouvelle délégation aura la mission d'accompagner et d'impulser la vie de quartier. En effet, la ville durable s'appuie sur un tissu citoyen soudé et dynamique.

LISTE LABÈGE POUR TOUS

A la sortie de l'hiver, nous voilà en mars pour aborder le sujet annuel des orientations budgétaires pour notre commune. Elles feront l'objet de débats lors de la réunion du conseil avant de voter le budget 2023.
Pour notre part, nous sommes attachés aux points suivants :
Côté recettes, statu quo de la pression fiscale pour la part communale, c'est-à-dire, absence d'augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière pour 2023. Voire même sa diminution afin de compenser l'évolution de la valeur locative servant de base à son calcul : +3.4 % en 2022 et + 6 à 7 % pour 2023 !!!! . Depuis la disparition de la taxe d'habitation, elle est devenue le seul impôt sur lequel la commune peut agir, mais la taxe foncière est supportée uniquement par une partie des habitants. En se rappelant que ces derniers supportent également les décisions du SICOVAL (+ 8.6 % en 2 ans pour son seul taux d'imposition, hors valeur locative).
La seule évolution acceptable de la ressource fiscale ne peut être que celle correspondante à l'augmentation, soit du nombre d'habitants propriétaires de leur logement, soit de l'activité économique.
Côté dépenses, il est évident que dans un contexte d'inflation, il convient d'ajuster en conséquence le principal poste, celui des personnels, à un nombre d'agents qui permette une bonne qualité du service public tout en garantissant leur juste rémunération.
Enfin côté endettement, celui-ci évolue chaque année en fonction de la fin de certains emprunts et de la souscription de nouveaux. Nous demandons le cadrage de l'endettement par le volume prévisionnel consolidé des annuités, de telle manière qu'elles ne dépassent pas un plafond (fixé en pourcentage) de l'ensemble du budget pour les années futures. Avec rigueur, cette discipline de gestion ne nous empêchera pas d'envisager les investissements nécessaires pour préparer le futur (mobilités, équipements essentiels…).
Bref, un budget qui devra mettre en œuvre des priorités de gestion, tant pour les recettes et les dépenses à court terme, que pour les investissements et l'endettement à plus longue échéance.
Il en va de l'équité entre les habitants et de la qualité du vivre ensemble à Labège.

Claire Fabre – Henri de Ferluc

PORTRAIT D'ARTISTE

Laura Molton : une enquête à la poursuite du passé

En fin de résidence à la Maison Salvan, l'artiste vidéaste Laura Molton nous présente son film « Remonter les rivières » et nous parle de sa démarche artistique.

Née à Lyon en 1993, Laura Molton fait ses études aux Beaux-Arts de Toulouse. Diplomée de l'ISDAT en 2018, elle part s'installer dans le Nord de la France, à Cherbourg, commune voisine de la Hague, lieu central de son documentaire.

Se questionnant sans cesse sur la place de l'humain et son lien avec l'habitat qu'il occupe, Laura s'empare de sa caméra afin de raconter des histoires tantôt réelles, tantôt fictionnelles, faisant appel à la mémoire et aux sens. L'artiste s'intéresse à la place des humains dans les territoires et aux traces qu'ils y laissent, tout autant qu'à la mémoire de ceux qui les ont précédés.

> **« Dans son premier film « Dormance », elle explorait à travers la maladie des platanes du canal du Midi, ce lien de cause à effet entre champignon ravageur et Seconde Guerre mondiale, car le passé est toujours vivant »**

Dans ce nouveau film nommé *Remonter les rivières*, Laura met en lumière cette terre, la Hague, autrefois agricole, aujourd'hui lieu de stockage de déchets nucléaires. Scénographié dans cinq salles sous forme de parcours, le film d'une durée de 59 minutes exploite au maximum l'espace que lui offre la Maison Salvan.

Son travail du son, nous guide au travers de cette histoire, fil conducteur de cette remontée dans le temps. Par des gestes tantôt factuels, tantôts sensitifs, Laura travaille ici le paradoxe entre ce lieu d'aujourd'hui et celui d'antan, marqué par les époques et les luttes qui l'ont occupé. **« L'enquête » comme l'artiste aime le préciser, se dessine et apporte une poésie qui fait du bien à une terre embrumée par les effets du nucléaire.**

Cette rencontre avec les gens, ce lieu que j'ai choisi de faire parler, ne sont ni plus ni moins que des prétextes pour faire remonter ce qui est enfoui, nous permettant, malgré sa localisation très précise, de questionner tout un chacun sur sa propre histoire.

Par le prisme de son film aux allures de documentaire, Laura Molton fait donc appel aux souvenirs, ce qui est enfoui au plus profond de chacun d'entre nous, comme nous y invite le titre de l'exposition, on remonte l'histoire à contre-courant : *remonter les rivières.*

Retrouvez son exposition du 8 février au 25 mars 2023 à la Maison Salvan, rue de l'ancien Château à Labège.

PORTRAIT D'ÉCRIVAINE

Emilie Lopes : **une Labègeoise nous raconte le génocide des Rohingyas**

Ce 20 janvier à La Passerelle – médiathèque, les lecteurs se sont montrés très attentifs et sensibles aux témoignages du poète Mayyu Ali, en visio depuis le Canada. Se comprendre alors que des milliers de kilomètres les séparent, s'écouter alors qu'ils ne parlent pas la même langue, c'est l'enjeu fort de ce lien maintenu par Emilie Lopes, journaliste installée à Labège et autrice du Livre « l'Effacement : un poète au cœur du génocide des Rohingyas* » tout du long de l'échange, preuve d'un éveil des consciences : celui de l'humanité. Dans son livre, elle nous partage le témoignage d'un poète Rohingya au cœur du génocide. Rencontre avec cette autrice labègeoise.

Originaire du Tarn, Emilie Lopes a fait ses études de journalisme à Paris avant de débuter sa carrière au sein d'une agence de presse spécialiste des questions de sécurité et de justice. Elle s'envole tout d'abord pour Londres, puis l'Australie où elle entame une carrière de pigiste correspondant. Navigant par la suite entre la région toulousaine et Paris, elle continue d'écrire pour Madame Figaro, notamment sur le droit des femmes, sujet récurrent de ses contenus.

Depuis 2014, Emilie se sert de sa plume pour révéler, relayer. Mais se sentant contrainte par le format presse qui *ne permet pas de traiter le sujet dans le détail* comme elle le souligne, Emilie décide de se lancer dans l'écriture d'un livre sur le génocide des Rohingyas en Birmanie.

> **« C'est au cours de l'un de ses voyages, pour couvrir un reportage, qu'Emilie fait la rencontre de Mayyu Ali, un Rohingya, avec qui elle travaillera un temps dans les camps de réfugiés. »**

Touchée par les proses autobiographiques du poète Rohingya, Mayyu Ali, Emilie et lui vont s'atteler, durant quatre années, à la parution de ce recueil de mémoires, une trace indélébile du passage de cet homme, contraint de fuir sa terre natale. A La question du choix du thème, Emilie nous répond que : *les médias se désintéressent totalement du sujet et du sort de cette minorité, damnées parmi les damnés.*

Un récit qui éveille les consciences

Durant son séjour en Australie, Emilie prend connaissance du sort de ce peuple en faisant la rencontre de réfugiés Rohingyas. Mue par l'envie de comprendre leur histoire et la culture de ce pays, en proie à la guerre, Emilie Lopes se rendra une dizaine de fois sur le sol birman entre 2014 et 2019.

Par son travail de mise en lumière de cette population, elle tente de rendre à ces personnes leur humanité, car comme elle le précise : *on dit toujours que ce sont des victimes alors que ce sont avant tout des êtres humains.*

Par ce récit, la vie du poète Mayyu Ali prend tout sens. Rythmant son histoire par des passages de ses poèmes, Emilie et lui livrent des mots bruts, violents, laissant la place à l'histoire de ce peuple et à ses traumatismes.

** livre paru chez Grasset et disponible à la médiathèque*

Les rendez-vous du numérique

Ouvert depuis 2021, le Numéri'lab accueille étudiants, salariés, aînés, jeunes… et leur propose des ateliers ou leur donne accès aux outils du numérique (poste informatique et bureautique, tablettes, photocopieuse, imprimante).

EN CHIFFRE

1 espace de 100 m² pouvant accueillir jusqu'à 25 personnes

1 espace de coworking

1 partie insonorisée et confidentielle

1 espace semi-ouvert adapté aux travaux de groupe

1 coin détente et café

AGENDA DES ATELIERS

DU 13 AU 17 MARS
Installation d'un chariot de collecte d'outils numériques usagés au profit de l'association "Envoi" : (Souris, écrans, câbles, claviers, smartphones, tablettes...) pour reconditionnement ou recyclage
Gratuit

JEUDI 16 MARS
18h30 / 20h
Atelier de sensibilisation au numérique responsable
Dans le cadre de la semaine du numérique responsable
Lieu : La Passerelle
Organisé par le Numéri'Lab et animé par la Mêlée
Gratuit -Tout public

DÈS LE 5 AVRIL
De 9h à 12h
Permanence "Aide à la déclaration d'impôts"
sur rendez-vous avec un conseiller numérique (habilité "Aidants connect")
Les mercredis matins uniquement
Tout public
Cycle de découverte des outils numériques (impression 3D, robotique et programmation) pour les jeunes
Jeunes (6-14 ans)
Gratuit et sur inscription

DÈS LE MARDI 9 AVRIL
Cycle d'ateliers numériques pour les seniors
Senior
Financement Aptic - Sur inscription

SAMEDI 15 AVRIL
Combustible numérique
Ateliers découverte FabLab
Organisé par le Sicoval
infos sur www.sicoval.fr

LUNDI 24 AU VENDREDI 28 AVRIL
14h /17h
Stage numérique pour les jeunes (10-14 ans)
Payant et sur inscription

Numéri'lab
Info et réservation : 06 37 88 67 59
www.labege.fr rubrique "Dans ma ville"
Rue de l'autan

ACTUALITÉS

Team Labège Triathlon

DEUX ÉQUIPIERS, UN VÉLO, ON COURT ET ON PÉDALE !

Le club Team Labège Triathlon organise **le dimanche 2 avril**, la 3e édition de son « Bike and Run », en partenariat avec l'association Assolidaires. Deux distances : 7 km ou 14 km pour sillonner en binôme de Labège à Castanet, via le canal du Midi.

Le concept ?

Quand vous courez, votre partenaire, lui, pédale. Chaque équipe choisit le bon moment pour faire son changement. Épreuve très ludique, destinée aux initiés comme aux novices, tout le monde peut venir s'amuser ! Le retrait des dossards, les départs, arrivées et podiums s'effectueront au parc municipal de Labège.

Heures de départ : à 9h30 pour le 7 km et 10h30 pour le 14 km. Chaque concurrent aura la possibilité, au moment de l'inscription, de soutenir Assolidaires qui œuvre pour le Téléthon. Une partie de la recette totale sera reversée à cette association.

Appel à bénévoles !

Pour réaliser ce bel événement nous devons avoir suffisamment de bénévoles. Nous recherchons des personnes motivées sur une demi-journée (4h).

Rejoignez-nous

Le petit-déjeuner et un tee-shirt de l'événement seront offerts à tous les bénévoles.

> **Pour participer :** www.bikeandrunlabege31.wordpress.com

Tarifs par équipe : 7 km : 20 € / 14 km : 24 € - majoration de 5 € par équipe à partir du 10 mars 2023.

> **Pour devenir bénévole :**

Scannez le QR Code

Autour du livre

LES ENFANTS DE MADAGASCAR

Depuis sa création, l'association Autour du livre collecte des livres et organise deux bourses aux livres à Labège par an. De 2011 à 2019, 18 435 € collectés ont permis à l'association partenaire « Les Enfants de Madagascar » de mener à bien 9 projets (salles de classe et bibliothèques) dans des villages situés dans la région des Hauts Plateaux au centre de l'île.

Une bibliothèque dans un lycée va être bientôt réalisée avec les recettes des bourses tenues entre 2019 à 2022. Merci à tous (donateurs et acheteurs) d'avoir permis ces réalisations.

i http://associationlesenfantsdemadagascar.fr/ ; http://autour.du.livre.free.fr/ ; https://www.facebook.com/ autourdulivre.labege@gmail.com

Les Ateliers

ENVIE DE DÉVELOPPER VOTRE IMAGINATION CRÉATIVE ?

L'association « Les Ateliers » propose plusieurs ateliers hebdomadaires enfants et adultes à Labège ! Mais aussi des ateliers ponctuels et des stages !

i Pour plus d'informations, écrivez-nous: lesateliers.contact@gmail.com ou allez visiter notre site web : https://assolesateliers.wixsite.com/association
Il reste encore des places !

AGENDA

Consultez régulièrement le site et les comptes Instagram et Facebook de la ville.

TOUS LES VENDREDIS - 21H

Concours de belote

Ambiance conviviale

Salle Clémence Isaure
7€ la mise - tout le monde repart avec un lot
Contact : 06 16 42 33 38
sylviebaptiste31@gmail.com

MARS 2023

SAMEDI 4 MARS - 17H

Socheata Aing - Performance

La Maison Salvan
Tout public
Durée 30 min
Info et réservation : 05 62 24 86 55

JEUDI 9 MARS - 20H30

Concert « Cuarteto Tafi Amanecer »

Entrée libre
Tout public
La Passerelle - médiathèque
Info et réservation : 05 62 88 35 27

VENDREDI 10 MARS - 19H30

Scientilivre : que se cache derrière la gourmandise ?

Conférence-repas animé et cuisiné par le chef Philippe Braun

Espace Claude Ducert
Tout public - 50 €
Info et réservation : 05 61 00 59 97
www.scientilivre.org

VENDREDI 10 MARS - 20H30

Le Gala du Printemps du rire

Diagora
Tout public
Réservation : leprintempsdurire.com

SAMEDI 11 MARS - 21H

Soirée de la Saint Patrick

Avec Gerry Carter qui nous revient avec sa voix chaude et grave accompagné de ses musiciens. Un animateur de danse sera présent pour nous initier à la danse Irlandaise.

Espace Claude Ducert
Tout public
10 €
Tout public
Info et réservation - Comité des fêtes : 05 62 24 49 69
cof31.wordpress.com

SAMEDI 11 MARS - 10H30

« Les tout-petits à la Maison Salvan »

La Maison Salvan
A partir de 18 mois
Tout public
Gratuit
Info et réservation : 05 62 24 86 55

SAMEDI 11 MARS 10H À 12H30

Animations sur le marché de plein vent

circuit sécurité routière et atelier contrôle de vélo et réglage par l'association 2P2R

DIMANCHE 12 MARS - 17H

Concert des professeurs de l'EIMSET

Espace Claude Ducert
Tout public
Gratuit sur réservation
Info et réservation : 05 62 24 45 10

SAMEDI 18 MARS - 10H30

Atelier de yoga enfants/parents

La Passerelle
A partir de 3 ans
Info et réservation : 05 62 88 35 27

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MARS - 10H À 19H

Scientilivre ajoute son grain de sel

Diagora
Tout public
Gratuit - sur inscription pour certains ateliers
Info et réservation : 05 61 00 59 97
www.scientilibre.org

LUNDI 20 MARS - 9H À 14H30

Don du sang

Salle Lauragaise - Diagora
Prochaines dates : 19 juin

VENDREDI 24 MARS - 20H30

Cabaret d'improvisation théâtrale par les Mikados

La Passerelle
Gratuit - nombre de places limité
Tout public
Info et réservation : 05 62 88 35 27

VENDREDI 24 MARS - 20H

Soirée hommage à Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui

Deux pièces de théâtre amateur, interprétées par la troupe Je, Tu, Ils…
Mise en scène par Gilles Jacinto

Espace Claude Ducert
Par l'association Fénix Félicis
Info et réservation : asso.fenixfelicis@gmail.com
Crédit photo : Virginie Costet

SAMEDI 25 MARS - 10H À 11H / 11H30 À 12H30

Ateliers scientifiques : l'alimentation

Animés par Délires d'encre

La Passerelle
Pour les 8-12 ans
Gratuit sur inscription
Info et réservation : 05 62 88 35 27

AGENDA

VENDREDI 31 MARS - 20H30

Marianne James « Tout est dans la voix »

Diagora
Tout public
Réservation : leprintempsdurire.com

AVRIL 2023

SAMEDI 1ER AVRIL - 10H30

Petits contes d'amour et d'humour

Cie Rond de filles et Sylvie Estrabaut

La Passerelle
Gratuit - inscription obligatoire
A partir de 4 ans
Info et réservation : 05 62 88 35 27

DIMANCHE 2 AVRIL

Carnaval

Départ 15h : quartier du Bouisset
Thème 2023 : les Power Rangers
Venez déguisés pour déambuler dans les rues de Labège !
Une marche festive avec la fanfare « La pêche Ô Boucan ».
Clôture avec un goûter offert aux enfants et la crémation de M. Carnaval.

Ouvert à tous
Info auprès du Comité des fêtes au 05 62 24 49 69/ cof31.wordpress.com

DIMANCHE 2 AVRIL - A PARTIR DE 9H30

Bike and Run

Organisé par le club Team Labège
en partenariat avec l'association Assolidaires.
2 distances possibles : 7 km ou 14 km en binôme

Inscription : bikeandrunlabege31.wordpress.com
Info : www.bikeandrunlabege31.wordpress.com

DU 4 AVRIL AU 26 MAI

Exposition « En chemin » par Danièle Boucon

La Passerelle
Tout public
Entrée libre
Info : 05 62 88 35 27

SAMEDI 15 AVRIL - 10H30 À 17H30

Atelier studio par Danièle Boucon

La Passerelle
A partir de 5 ans/ 8 ans
Duo parents/enfants
Info et réservation : 05 62 88 35 27

SAMEDI 15 AVRIL - 20H

La Farandole « Les violons dansants »

Concert de l'Eimset - école de musique

Auditorium Saint Pierre des Cuisines Toulouse
Tout public
Gratuit sur inscription
Info et réservation : 05 62 24 45 10

DU 14 AVRIL AU 13 MAI

Bienvenue dans la cabane à histoires

La Passerelle
De 2 à 10 ans
Info et réservation : 05 62 88 35 27

DU 21 AVRIL AU 26 MAI

« Hänsel et Gretel » lecture

La Passerelle
Tout public
Info et réservation : 05 62 88 35 27

MERCREDI 26 AVRIL - 15H ET 17H30

Ateliers prises de vue

« Hänsel et Gretel » par Danièle Boucon

La Passerelle
A partir de 7 ans
Info et réservation : 05 62 88 35 27

Votre agenda culturel (janv-avril 23) est disponible en ligne *www.labege.fr* ou dans les lieux publics !

Cette rubrique exploite principalement le livre « Labège, Histoire & patrimoine », paru en 2017 et qui retrace le passé labègeois jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il est en vente à la Passerelle (médiathèque) et à l'accueil de la mairie.

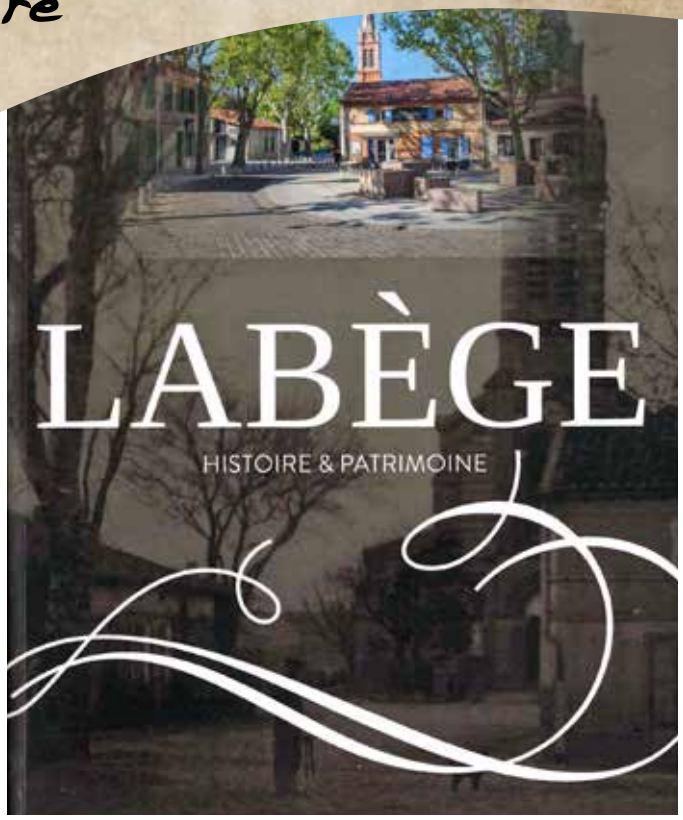

Urbanisme et histoire ancienne de Labège

L'article « Une ville … une histoire » du dernier Labège infos (« Du village à la ville durable ») montre que Labège est restée un village jusqu'à un passé très récent. Est-ce à dire que les Labègeois(e)s de l'ancien temps n'étaient aucunement concerné(e)s par le fait urbain ? Pas si sûr.

En effet, des relations étroites lient de longue date les Labègeoises et Labègeois avec leur proche espace urbain comme le montre l'acquisition en 1367 de la seigneurie de Labège par le collège Périgord. Ainsi la plupart d'entre eux travaillent la terre à travers les siècles pour nourrir Toulouse. Certains sont peut-être engagés dans l'une des multiples corporations d'artisans de la ville proche. D'autres motivations peuvent amener les Labègeois(e)s de l'époque jusqu'à la ville, telle l'envie de participer aux nombreuses processions religieuses qui constituent une animation majeure de la vie de la cité, en particulier au XVIIIe siècle.

C'est à cette période que naît l'urbanisme toulousain. L'enjeu est alors de protéger la ville insalubre des différents fléaux (épidémies, crues de la Garonne, incendies …) qui se déversent régulièrement sur elle. La situation dont on s'accommodait depuis des siècles devient tout à coup intenable. On prévoit alors d'ambitieux projets pour transformer l'espace urbain : le dégagement de la place Royale (qui deviendra la place du Capitole), la promenade de l'Esplanade, la construction de quais monumentaux entre le Pont-Neuf et le Bazacle,… L'extension des faubourgs toulousains du siècle suivant (le XIXe), concomitante aux transformations de la ville (aération de l'espace via de grandes percées, nouveaux moyens de communication avec, par exemple, l'apparition de la voie ferrée, ...) rapproche très certainement les Labègeoises et Labègeois de la ville, que ce soit pour le travail ou le loisir en pleine expansion. Ainsi, certain(e)s d'entre eux ont peut-être participé à l'engouement pour le rugby amenant la naissance du stade toulousain en 1907 par la fusion de plusieurs clubs suivie par un public de plus en plus large.

Ce n'est d'ailleurs qu'à ce moment, au XIXe siècle, avec les exigences de la société industrielle, que les différentes dimensions (technique, artistique, sociale, politique, ...) qui motivent les transformations des villes se regroupent en une discipline unique qui ne sera appelée « urbanisme » que dans les années 1910. Si Labège n'a été touchée par cette nouvelle discipline que tardivement (les années 1970), son évolution dans le temps n'en a pas moins une longue histoire. Ce patrimoine, pouvant se traduire en valeurs de bien être et d'ouverture, est bien pris en compte dans la vision long terme de l'évolution de notre commune, comme le montre le dossier « urbanisme » du présent numéro du Labège Infos.

Sources :

- Pour les informations concernant Labège : Livre « Labège, Histoire & patrimoine » pages 19
- Pour les informations concernant Toulouse : l'ouvrage « Nouvelle histoire de Toulouse », sous la direction de Michel TAILLEFER, Éditions Privat (2002)
- Pour l'histoire de l'urbanisme : Pierre GEORGE, « URBANISME - Urbanisme et société », Encyclopædia Universalis [en ligne], URL : https://www.universalis.fr/encyclopedie/urbanisme-urbanisme-et-societe/

Rue de la Croix Rose
31670 Labège
Tél. 05 62 24 44 44
accueil@ville-labege.fr
www.labege.fr

NOUVEAU

Horaires d'ouverture

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Permanences du CCAS

mardi de 10h à 12h
jeudi de 14h à 16h
Prise de rendez-vous au 05 62 24 11 50
ccas@ville-labege.fr

Permanences du service Urbanisme

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 8h30 à 12h sur rendez-vous l'après-midi
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 14h à 17h

Permanences d'avocats

Sur rendez-vous en mairie de 14h30 à 16h30, tous les 1er et 3e vendredi de chaque mois.
Pour tout renseignement à ce sujet, contactez la mairie au
05 62 24 44 44

Police municipale :

Accueil de la police municipale au public ou sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 9h-12h et de 13h-17h ; vendredi de 9h-12h et de 13h-16h30
05 61 00 73 53 / 06 88 20 55 90

Prochaines séances du conseil municipal:
mardis 7 et 21 mars et 4 avril - sous réserve de confirmation par voie d'affichage. Voir et revoir les séances du conseil sur www.labege.fr

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

URGENCES VITALES : 15

URGENCES MÉDICALES

39 66 ALLO DOCTEUR
Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés, partout en Occitanie.
Ce nouveau dispositif est complémentaire du 15, numéro d'appel dédié aux urgences vitales. Prix d'un appel local à partir d'un téléphone fixe.

PHARMACIE DE GARDE
32 37 SERVICE RÉSOGARDES
Un numéro audiotel permettant de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile, coût : 0,34 € /min.

CENTRE ANTI-POISON
05 61 49 33 33

MALTRAITANCE D'ENFANTS
119 (nº vert départemental)

VIOLENCE FEMMES INFO
39 19 (nº vert et anonyme)

GDF DÉPANNAGE
08 10 43 34 44

EDF DÉPANNAGE
08 10 13 13 33

CALENDRIER COLLECTES

Déchets ménagers

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Déchets ménagers résiduels
Emballages sauf verre

> Bac à sortir la veille au soir et à rentrer après chaque passage

Déchets verts

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Habitation en zone rouge
Habitation en zone bleue

15 h - quartier du Bouisset

Thème : les Power Rangers !

Gratuit - entrée libre
06 43 35 45 88
cof.labege@wanadoo.fr

Ville de Labège

C. O. F. LABEGE